

Les différents lieux de rencontre

(Voir dates sur coupon d'inscription)



Toute l'équipe se mobilise pour vous accompagner dans vos démarches.

Réservez dès aujourd'hui votre date !!

Qui contacter :

- Les rendez-vous : Florie au 02 41 88 60 22
- Des informations techniques : Olivier BOUSSARD
Jérôme COUSQUER
Jean Paul JOBARD



Une équipe
conseil
Spécialiste agricole



Partenaire de votre
Expert-Comptable

Centre de Gestion Agricole de l'Ouest
8 Rue du Bon Puits - St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU

02 41 88 60 22 c.gestion@cegao.com
www.cegao.com

Accompagnement
Individuel

PAC 2020

- Surfaces
- DPB
- Elevage
- MAE, BIO

Du 1^{er} Avril au
15 Mai 2020

Une PAC 2020 inchangée... mais en réflexion !

L'architecture des soutiens va rester identique pour cette année ! Il s'agira de rester vigilant à la vérification de leurs aspects réglementaires.

Depuis le 6 Janvier, vous êtes en mesure de déclarer vos effectifs d'élevage(s) notamment en ce qui concerne l'aide aux bovins allaitants (ABA). Soyez attentifs à vous situer dans une période où vous disposez d'un effectif maximum d'animaux éligibles.

Les clauses de transfert de DPB sont déjà disponibles ce qui peut permettre de mieux préparer la période déclarative.

Le basculement des prairies temporaires de + de 5 ans en prairies permanentes ne permettra plus de tenir compte de leurs linéaires de haies SIE. Des compensations peuvent être trouvées notamment en positionnant davantage de cultures intermédiaires de type couverts.

Enfin, durant cette campagne, les états membres vont poursuivre leurs réflexions afin de définir les axes stratégiques et prioritaires de la future PAC. Sans retard de calendrier, la nouvelle programmation pourrait entrer en vigueur au 1^{er} Janvier 2022.

Télépac et vous

Toutes les procédures de déclarations liées aux soutiens de la PAC, sont à réaliser sur votre compte informatique Télépac.

A ce sujet ... Mot de passe Télépac !

Attention, votre mot de passe change tous les 6 mois !

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'accéder à votre compte dernièrement, il vous sera vraisemblablement demandé d'actualiser votre mot de passe, c'est une procédure de sécurité.

Si vous l'effectuez par vous-même, prenez soin de le noter.

Lors de votre prise de rendez-vous, pensez à nous le communiquer ainsi que votre code télépac reçu par courrier au mois de Septembre 2019.

Nous vous assurons de tous nos efforts pour vous accompagner dans ces démarches.

Le CEGAO vous propose

UN ACCOMPAGNEMENT A VOS DECLARATIONS



*En cas de première déclaration, d'agrandissement, de changement d'exploitant ou de statut juridique, nous le préciser dès que possible**

**Ces situations peuvent nécessiter des pièces supplémentaires de votre part (baux, actes de ventes, nouveaux statuts,...) qui seront à transmettre à la DDT(M) avant le 15 mai 2020*

Programme :

- **Réaliser les déclarations 2020 utiles à l'entreprise**
 - Actualisation du registre parcellaire graphique
 - Analyse de la pertinence des SNA
 - Validation du Paiement Vert
 - Déclaration des soutiens couplés (ABA, ABL, JA, légumineuses, Bio, etc)
 - Transfert de DPB

Lieux : 6 sites en Maine et Loire (voir au verso)

Tarif : 130 € HT (156 € T.T.C.)



Forte demande !!

Inscrivez-vous dès les premières dates

Pièces à apporter lors de cet appui :

- Préparation de votre assolement 2020
- Chèque de règlement de 156.00 € TTC